



PANORAMA DE L'ACTU

Veille thématique sur l'actualité des familles

N°21- 30 décembre 2016

NOS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE !

Les familles sont les premières de toutes les solidarités. C'est le message du Mouvement Familial (des UDAF, des URAF, de l'UNAF) pour cette nouvelle année. Dans un moment où les inquiétudes sont fortes pour tous, face à tous les risques (économiques, sociaux, sécuritaires), nous devons manifester ensemble notre volonté de vaincre l'isolement des personnes fragiles, précaires, âgées. Les générations ont besoin les unes des autres, que ce soit au cœur des familles ou plus généralement dans la société tout entière, dans l'entreprise, dans les responsabilités publiques et associatives. Le Président, le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'UDAF vous souhaitent une très bonne année 2017.

CE QUI CHANGE AU 1ER JANVIER 2017

Smic, plafond de la sécurité sociale, tiers payant, divorce, congé de proche aidant, loi Travail, prélèvement d'organes, copropriétés, isolation thermique des bâtiments, infractions routières, pièces détachées des véhicules, paquets de cigarettes ou encore prix du timbre... [Retrouvez ici une sélection des changements qui vous concernent à partir du 1^{er} janvier 2017](#)

Les [circulaires interministérielles du 21 décembre 2016](#) définissent les montants des **plafonds de ressources d'attribution de certaines prestations familiales** à compter du 1er janvier 2017.

ASSOCIATIONS FAMILIALES

Confédération Syndicale des Familles (CSF)

Pendant plus d'un an, la CSF et l'association *De l'Autre Côté du Périph'* (DACP) ont parcouru 10 quartiers de France avec 10 réalisateurs pour produire 30 courts métrages, rassemblés dans la collection « *Dans Mon Hall* ». Acteurs, scénaristes, preneurs de son...les habitants ont endossé les différents métiers du cinéma pour réaliser leur court métrage et mettre en valeur leur quartier. Tous les films ainsi que le documentaire retraçant cette aventure sont disponibles dans un coffret DVD.

[Communiqué de Presse](#) et [le palmarès de la collection](#).

Association Générale des Familles (AGF)

Tout comme l'UDAF, l'AGF 67 a fêté ses 70 ans en 2016. Ce fut pour l'association l'occasion de se présenter aux téléspectateurs bas-rhinois dans un reportage *Route 67* que l'on peut retrouver sur Youtube. [La vidéo ici en lien](#).



Familles Rurales

L'association *Familles Rurales* a lancé une [consultation numérique pour l'élection présidentielle](#), sur trois thématiques : territoires ruraux et vie quotidienne, vie associative et engagement citoyen, politique familiale et jeunesse.

UNAFAM

L'association Unafam réunit 12.000 familles de malades psychiatriques. Elle publie [une étude sur leur perception du système de prise en charge français](#). L'étude a porté sur 2.800 familles s'occupant de patients victimes de pathologies psychiques sévères, comme la schizophrénie ou les troubles bipolaires. Dans 75% des familles, l'accompagnement quotidien des malades est effectué par les proches, et pas par une structure médicale. Dans 30% des cas, les proches cohabitent même avec le malade. Preuve qu'elles se sentent souvent bien seules, 19% des familles se disent "inquiètes" pour l'avenir de leur proche malade et pour leur propre vie, et 16% d'autres se disent "impuissantes". Seul un tiers des familles a connaissance des instances de défense des intérêts des patients (Commission départementale des usagers, Commission départementale des soins psychiatriques...). Les griefs remontés par les familles sont nombreux : délais de prise en charge trop longs, faible éventail de solutions proposées, manque de formation du personnel médical, d'informations... **L'Unafam réclame** le développement de l'habitat partagé, des logements en ville qui accueilleraient des malades et dans lesquels se mettrait en place un accompagnement médical et social.

Le gouvernement prévoit de lancer en janvier un comité de pilotage chargé de la question. La loi Santé prévoit aussi de nouvelles instances de coordination des acteurs sociaux et médicaux, baptisées "communautés psychiatriques de territoire" ou encore "conseils locaux de santé mentale". De nouvelles propositions sur le parcours de soin sont enfin attendues au premier trimestre 2017.

Association des Paralysés de France (APF) et le *Collectif pour une France accessible*



Le Collectif pour une France accessible publie son plaidoyer à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017 : "[Ensemble, rendons la France accessible](#)". Ce document interpelle les candidats à l'élection présidentielle à la nécessité de rendre la France accessible pour tous. Ces derniers sont appelés à se prononcer sur **18 engagements** portant, par exemple, sur la mise en place d'une délégation interministérielle à l'accessibilité universelle, le développement de campagnes de sensibilisation, la garantie à tout citoyen d'accéder à une offre d'habitat. Pour lire le communiqué complet, [cliquez ici](#).



SANTE

"Pour la sécurité sociale"

C'est le titre d'une pétition qui appelle les candidats à la présidentielle à "préserver le niveau actuel de remboursement des soins" par la sécurité sociale. Le débat sur l'Assurance-maladie au sens large doit avoir lieu à l'occasion des élections présidentielles : veut-on une Sécu solidaire ou préfère-t-on basculer les dépenses sur des assurances privées où chacun paierait pour soi ?

Loi de financement de la Sécurité Sociale

La [loi du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017](#) poursuit les objectifs de responsabilité financière et de renforcement des droits fixés par le gouvernement. **Branche maladie** : renforcement des obligations d'information des employeurs en cas de reprise anticipée d'activité d'un salarié, amélioration de la couverture maladie des salariés précaires. Retraite, plusieurs dispositions en rapport avec le régime des indépendants, l'élargissement de la retraite progressive aux multi-employés, la validation des années d'études d'infirmier, de sage-femme ou d'assistant social pour la retraite et l'accès à la retraite pour les assurés les plus vulnérables. **Branche famille** : création de l'agence de recouvrement des pensions alimentaires, pour accompagner les familles séparées et modification du circuit de gestion et de paiement du Complément de libre choix du mode de garde et simplification des aides aux particuliers employeurs.

Aide à domicile

L'[arrêté du 23 décembre 2016](#) établit le financement du fonds d'appui à la définition de la stratégie territoriale dans le champ de l'aide à domicile, de soutien aux bonnes pratiques et d'aide à la restructuration des services d'aide et d'accompagnement à domicile prévu à l'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2017.

Formation des représentants des usagers

Le [décret du 19 décembre 2016](#) fixe les règles de financement de la formation de base des représentants des usagers du système de santé (modalités d'allocation de la subvention publique attribuée aux associations agréées assurant cette formation).

Prévention de la radicalisation et aide aux familles

Modalités de déclinaison de la stratégie territoriale du ministère des affaires sociales et de la santé par les ARS dans le cadre de la prévention et de la *prise en charge de la radicalisation par les acteurs de santé* (notamment la coordination entre les professionnels de santé et les associations d'aide aux familles).

PERSONNES AGEES

Avenir du système de retraites

Le [décret du 21 décembre 2016](#) précise les règles de mutualisation des pensions de réversion ayant un faible montant, en application de la loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites.

Etablissements d'hébergement sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées [15 décembre 2016](#) définit le contenu et les procédures d'élaboration et de révision de l'annexe au contrat de séjour. Cette annexe peut être conclue dès lors que des mesures individuelles visant à assurer l'intégrité physique et la sécurité du résident et à promouvoir l'exercice de sa liberté d'aller et venir sont prises par l'établissement. Il précise les modalités d'information, de participation et d'expression du résident tout au long de la procédure d'élaboration ou de révision de l'annexe.

Un [décret du 21 décembre 2016](#) fait obligation aux établissements et services sociaux et médico-sociaux de signaler tout dysfonctionnement grave ou événement ayant pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être des personnes prises en charge.

Un [décret du 21 décembre 2016](#) définit les principes généraux de la tarification, le forfait global de soins, le forfait global dépendance et les tarifs journaliers des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes.

Maisons départementales de l'autonomie

Le [décret du 26 décembre 2016](#) fixe le cahier des charges et la procédure de labellisation des maisons départementales de l'autonomie. Ce décret est pris pour l'application de l'[article 82 de la loi du 28 décembre 2015](#) relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Accueillants familiaux

Le [décret du 19 décembre 2016](#) précise les critères d'agrément des accueillants familiaux.

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS ET DROITS DES PERSONNES

Deux décrets (J0 du 29 décembre 2016) portent diverses dispositions relatives aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs. [Le premier](#) précise les conditions à respecter pour exercer la fonction de mandataire judiciaire à la protection des majeurs selon les différents modes d'exercice. [Le second](#) met en cohérence les dispositions du document individuel de protection des majeurs étendues à l'ensemble des mandataires et concerne l'agrément des mandataires individuels

Le [décret du 27 décembre 2016](#) précise les indications et les pièces à fournir pour le dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle pour permettre la simplification du formulaire de demande d'aide juridique.

JEUNES

[Précarité : de plus en plus de jeunes à la rue, s'alarme la FNARS dans son baromètre du 115](#)

Les 18-24 ans sont de plus en plus nombreux à demander un hébergement au 115, s'inquiète la *Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale* (FNARS) qui a publié, mercredi 21 décembre, la synthèse de son baromètre des appels au numéro d'urgence en novembre.

"Sans RSA avant leurs 25 ans, [certains] jeunes sans emploi et en rupture familiale (...), de plus en plus nombreux, n'ont d'autre recours que d'appeler le 115 pour trouver un toit".

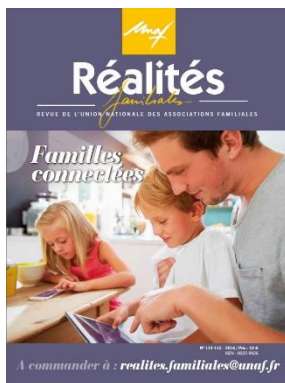
Garantie jeunes

Le [décret du 23 décembre 2016](#), en application de l'art. 46 de la loi Travail, précise les règles propres à la garantie jeunes. Il établit les modalités du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, fixe les conditions d'attribution et de versement de l'allocation financière pouvant être versée aux jeunes au titre de l'accompagnement.



PARENTALITE

Familles connectées



Parution du numéro 114-115 de la revue de l'UNAF *Réalités familiales* ayant pour thème « **Familles connectées** ».

[Sommaire](#)

(à commander : realites.familiales@unaf.fr)

Divorce par consentement mutuel et droit des enfants

Le [décret du 28 décembre 2016](#) crée la procédure applicable au divorce par consentement mutuel extrajudiciaire, l'application de l'aide juridictionnelle à ce type de divorce et fixe diverses dispositions en matière de succession. L'[arrêté du 28 décembre 2016](#) fixe le modèle de l'information délivrée aux enfants mineurs capables de discernement dans le cadre d'une « procédure de divorce par consentement mutuel par acte sous signature privée contresigné par avocats, déposé au rang des minutes d'un notaire ».

TRANSPORTS

Transports scolaires et interurbains

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Région se voit attribuer au 1^{er} janvier 2017 une nouvelle compétence, relevant jusqu'alors des Conseils Départementaux : l'organisation des transports scolaires et interurbains dans les 10 départements du territoire. La continuité du service sera assurée en 2017 avec la **reconduction** de l'ensemble des circuits de transports et des règlements et des modes d'organisation mis en place dans chaque Département. Au total, la Région Grand Est organisera donc le transport de **plus de 230 000 élèves du primaire et du secondaire**, affectés sur plus de 3 500 circuits de cars, mais également 326 lignes interurbaines de transport régulier et à la demande. Ces services s'ajoutent aux lignes routières pour lesquelles la Région est déjà compétente aujourd'hui. Le Grand Est sera ainsi la première Région de France à gérer l'ensemble des transports de passagers, en-dehors des centres urbains.

CITOYENNETE

Le projet de loi Egalité et citoyenneté

Le projet de loi "égalité et citoyenneté" a été adopté le 22 décembre 2016 en vote définitif de l'Assemblée nationale. Elaboré à la suite des attentats de 2015, il prévoit une série de mesures sur l'engagement citoyen, la jeunesse, la mixité sociale, le logement ou la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes et plus généralement contre le sexisme.

Bénévolat

Le [décret du 21 décembre 2016](#) définit les modalités de déclaration de l'engagement associatif bénévole ouvrant droit à des heures de formation dans le cadre du compte d'engagement citoyen.

Services publics

Le Conseil Départemental et la Préfecture du Bas-Rhin vous invitent à répondre à une enquête concernant l'accessibilité des services au public dans le département.



Vous pouvez répondre à cette enquête en cliquant sur le lien suivant :
<http://enquetes.bas-rhin.fr/v4/s/nto5in>
(jusqu'au 31 janvier 2017)

Cette enquête doit permettre d'identifier les besoins des habitants en matière de services au public pour améliorer leur accessibilité à tous.

Non-discrimination

Dix ans après la création de la *Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité* (Halde), le Défenseur des droits, son successeur, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et le Conseil national des barreaux ont organisé en octobre 2015 un colloque consacré à " *10 ans de droit de la non-discrimination* ". [Les Actes viennent de paraître.](#)



LOGEMENT

Aides personnelles au logement

[Arrêté du 26 décembre 2016](#) relatif au calcul des aides personnelles au logement et à l'évaluation forfaitaire des ressources.

Copropriété

[Décret](#) et [arrêté](#) du 27 décembre 2016 relatif aux comptes du syndicat des copropriétaires.

Lutte contre l'habitat indigne

[Décret du 19 décembre 2016](#) relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location. [Modalités d'application des régimes d'autorisation préalable et de déclaration](#) de mise en location (en application des articles 92 et 93 de la loi Alur).



CADRE DE VIE

Agence française de la biodiversité

Le [décret du 26 décembre 2016](#) fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce nouvel établissement public. L'Agence compte parmi les chantiers lancés lors de la conférence environnementale de septembre 2012 où Hubert Reeves, président de l'association **Humanité et Biodiversité** (aujourd'hui dirigée par la Strasbourgeoise Sandrine Bélier) appelait, aux côtés de responsables syndicalistes et d'associations, à doter cette agence de réels moyens d'action.

PLU intercommunal de Strasbourg

Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 16 décembre 2016 a approuvé le PLU (exécutoire dès le 20 janvier 2017) qui fixe les principaux éléments fédérateurs de la planification urbaine : "une programmation en logement volontariste, destinée à répondre aux besoins et à asseoir l'attractivité résidentielle de la métropole et son rôle moteur pour la région ; un travail fin destiné à créer les conditions d'un développement économique innovant et répartir, de manière équilibrée, les activités économiques sur le territoire de l'agglomération, une politique des transports ambitieuse, en particulier basée sur la complémentarité entre tous les modes. "



CONSOMMATION

Services bancaires

Le [décret du 22 décembre 2016](#) précise la liste des prestations de base que l'établissement de crédit est tenu de prévoir au sein de sa gamme de produits et auquel peut souscrire tout consommateur, qui en fait la demande, résidant en France ou sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne.

[Loi du 20 décembre 2016](#) relative à la suppression de la publicité commerciale dans les programmes jeunesse de la télévision publique.

Nous vous souhaitons une belle année 2017 !

Le centre de ressources action familiale